

INFORMATIONS PRATIQUES

RYTHME ET DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Le CRFPE organise **une à deux sessions** par année civile.
- La durée de l'accompagnement varie de **20 à 24 heures**, sauf dispositions particulières.
- **Possibilité d'un accompagnement de 6 heures** (à partir de 3 personnes inscrites) pour une préparation à l'oral VAE EJE uniquement.
- Pour d'autres diplômes du sanitaire et social, nous contacter.

MODES DE FINANCEMENT

Nous contacter:

Au niveau **pédagogique** :
Sandrine BROCARD
sandrinebrocart@crfpe.fr

Au niveau **administratif** :
Sylvie VANCOILLIE
formationcontinue@crfpe.fr

LE CRFPE

Le Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance accompagne la professionnalisation des acteurs de son champ d'activité, en mettant à la disposition des institutions, des professionnels et des stagiaires, sa compétence en matière d'ingénierie de formation.

Nous proposons aujourd'hui des formations qualifiantes, des stages de formation visant l'acquisition et le renforcement des compétences et des prestations de conseil pour accompagner le développement des structures d'accueil petite enfance.



NOUS CONTACTER

CRFPE - **465 Rue Courtois 59042 Lille**
Tel : **03 20 14 93 00**
Courriel : **accueil@crfpe.fr**



VAE VALIDATION DES ACQUIS

ELIGIBLE AU CPF





QUELS DIPLÔMES CONCERNÉS ?

D.E EJE

Diplôme d'Etat
d'Éducateur de Jeunes
Enfants

CAFERUIS

Certificat d'Aptitude aux
Fonctions d'Encadrement et
de Responsable d'Unité
d'Intervention Sociale

CAP PETITE ENFANCE

Certificat d'Aptitude
Professionnelle
Accompagnement Educatif
Petite Enfance

MODALITÉS

Nous proposons tout d'abord:

- **Un entretien de positionnement** qui permet de vérifier l'adéquation du projet de VAE du candidat en lien avec le référentiel métier du diplôme visé et dans la perspective de la sécurisation du parcours de professionnalisation.

La démarche d'accompagnement est structurée à partir de **deux modalités pédagogiques** principales :

- **Une démarche collective** qui permet de définir et clarifier quelques notions (compétences, situations de travail...) mais également, par le jeu des interactions, d'enrichir l'analyse des situations professionnelles.
- **Une démarche d'accompagnement individualisée** : travail sur les motivations, les écrits individuels (constitution du livret 2) et accompagnement de la transition identitaire.

CONDITIONS

- Justifier d'une **expérience** en rapport avec le certificat ou diplôme visé, **d'au moins 1 an** de façon continue ou non.
- Avoir obtenu de l'ASP (Agence de Service et de Paiement) ou du Rectorat **une notification administrative** de recevabilité du livret 1.
- Avoir reçu le « **livret de présentation des acquis de l'expérience** » (livret 2), support pédagogique de l'accompagnement VAE.
- Avoir déposé un **dossier d'inscription** (démarches administratives, calendrier, financement...) auprès du CRFPE.

